

■ **Pierre Hostettler**, à Vuarrens, entreprise de maçonnerie, béton armé et génie civil (FOSC du 28.03.1990, p. 1204). Par décision du 20 mai 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 5935 du 24.06.2003
(01057780 / CH-550.0.026.987-6)